

Compte-Rendu CGT de la Délégation Spéciale des CSEC d'ENEDIS et de GRDF 03 juin 2026

Ordre du Jour :

- Intervention de la Directrice de l'UMS suite au rapport de l'expertise SPST
- Restitution de l'expertise libre relative au bilan de la déréglementation et aux impacts sur le service commun Enedis-GRDF

En introduction de séance, la délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

+ d'info :
Notre 1ère déclaration liminaire

+ d'info :
Notre 2ème déclaration liminaire

Point 1 : Intervention de Marie-Claude TISSIER, Directrice de l'Unité Médico-Social, suite à l'expertise sur le SPST

La CGT a fait lecture d'une déclaration sur ce point

+ d'info :
Retrouvez notre déclaration

Une nouvelle fois, **la Direction a cherché à minimiser les difficultés exprimées par les agents** dans le cadre du questionnaire réalisé pour l'expertise du cabinet PROGEXA (juillet 2025), en s'appuyant sur les résultats plus récents de My EDF (novembre 2025), qu'elle juge satisfaisants. Hormis le déploiement de SIMED, dont elle reconnaît la complexité, la Direction estime que les difficultés ne seraient plus d'actualité.

Pour la CGT, les témoignages des médecins délégués présents lors de la Délégation Spéciale des CSEC d'ENEDIS et de GRDF du 29 avril dernier contredisent clairement cette vision. Ils confirment au contraire que **les problèmes persistent**. La CGT dénonce l'enfermement idéologique de la Direction qui refuse de voir la réalité du terrain.

La Direction a également évoqué les difficultés de recrutement d'un médecin du travail sur Poitiers/

Angoulême depuis 2022 qui la conduirait aujourd'hui à envisager une contractualisation avec un SPST interentreprises.

La CGT conteste ces affirmations : **des candidatures ont existé sans que le CSE de l'UMS n'ait jamais été consulté** pour se prononcer sur une éventuelle embauche.

Ce manque de transparence est inacceptable ! La CGT exige que toute la lumière soit faite sur la procédure de recrutement des médecins du travail et sur les modalités d'entraide entre professionnels de la santé au travail.

La CGT a demandé un droit de suite et mettra tout en œuvre pour faire aboutir les revendications légitimes des professionnels de la santé au travail, tant pour l'amélioration de leurs conditions d'exercice que sur les moyens alloués pour le renforcement de la prévention primaire auprès des agents suivis.

Point 2 : Compte rendu de l'expertise sur les conséquences de la déréglementation du secteur de l'énergie

La CGT a fait lecture d'une déclaration sur ce point

+ d'info :
Retrouvez notre déclaration

Contexte

Les élus des CSEC d'ENEDIS et de GRDF, réunis en Délégation Spéciale le 24 avril 2025, ont mandaté le cabinet 3E Consultants pour mener une expertise indépendante sur les conséquences de plus de vingt années de déréglementation du secteur de l'énergie et sur ses impacts pour le service commun des distributeurs d'électricité et de gaz.

Principaux constats de l'expertise

1. Un modèle historique profondément transformé

L'expertise met en lumière la rupture progressive avec le modèle énergétique français d'après-guerre, fondé sur un service public intégré garantissant :

- Une couverture homogène du territoire,
- La sécurité d'approvisionnement,
- Un accès à l'énergie à des coûts parmi les plus bas au monde.

Les réformes successives ont conduit à la séparation des activités, à la création des filiales ENEDIS et GRDF et à l'ouverture à la concurrence. Pour vos représentants CGT, **ces choix politiques et managériaux ont privilégié la rentabilité financière au détriment des missions de service public.**

2. Dégradation du maillage territorial

L'expertise constate une réduction massive de la présence territoriale :

- **Électricité** : d'environ 1 500 sites de proximité en 2007 à environ 650 en 2026.
- **Gaz** : de 730 sites à environ 400 sur la même période.

Cette contraction du réseau de proximité entraîne :

- **Un éloignement du service public,**
- **Des délais d'intervention plus longs,**
- **Une réactivité affaiblie pour les usagers.**

3. Conséquences financières

Depuis 2008, plus de **17,5 milliards d'euros** auraient été versés aux maisons mères sous forme de dividendes et distributions :

- **ENEDIS** : plus de 8,2 milliards d'euros,
- **GRDF** : plus de 9,3 milliards d'euros

Pour la CGT, ces sommes auraient pu être réinvesties dans les infrastructures, l'emploi et l'amélioration du service public.

4. Impact sur les usagers

L'expertise relève plusieurs effets directs pour les consommateurs :

- Allongement des délais d'intervention,
- Hausse du coût de certaines prestations (notamment les mises en service),
- Multiplication d'options « express » ou « urgence » facturées,
- Inégalités de traitement selon les équipements ou situations,
- Augmentation des coûts de distribution sans amélioration du service,
- Reports fréquents des interventions de dépannage.

La CGT dénonce également **un marché devenu illisible pour les usagers**, du fait de la prolifération des fournisseurs et des offres.

5. Impact sur les salariés

Le rapport met en évidence une dégradation des conditions de travail :

- Suppressions d'emplois,
- Recours accru à la sous-traitance,
- Perte de compétences de proximité,
- Intensification du travail et instabilité organisationnelle,
- Affaiblissement des collectifs et perte de sens.

Pour la CGT, ces évolutions fragilisent durablement la qualité du service public et les capacités opérationnelles des entreprises.

6. Enjeux de la transition énergétique

L'expertise rappelle que les réseaux de distribution seront centraux dans la transition énergétique. Les élus CGT alertent toutefois sur le risque d'une transition pilotée par des logiques de marché, incompatibles avec les investissements de long terme nécessaires.

Ils réaffirment que les infrastructures énergétiques sont des biens stratégiques qui nécessitent une vision publique, coordonnée et durable.



Revendications et propositions de la CGT

Pour les usagers	Pour les salariés	Pour le secteur énergétique
• Garantir les trois principes fondamentaux du service public : continuité, égalité, adaptabilité • Renforcer le maillage territorial et la proximité. • Assurer des tarifs fondés sur les coûts réels • Lutter contre la précarité énergétique et garantir le droit d'accès à l'énergie	• Mettre fin aux suppressions d'emplois statutaires • Lancer un plan massif de recrutements • Améliorer les conditions de travail et de sécurité • Valoriser les qualifications et le savoir-faire • Maintenir et renforcer les garanties collectives	• Renforcer le pilotage public et démocratique • Réappropriation publique du secteur de l'énergie • Orienter la régulation vers l'intérêt général • Ré-internaliser les activités essentielles au fonctionnement du service public • Réinvestir les excédents dans le service public.

Conclusion

Pour les élus CGT des CSEC d'ENEDIS et de GRDF, l'expertise du cabinet 3E Consultants confirme leur analyse : la déréglementation a affaibli le service public de l'énergie, dégradé les conditions de travail et augmenté les coûts pour les usagers.

Ils réaffirment que l'énergie est un bien commun essentiel qui doit être soustrait aux logiques de marché. Ils appellent à un débat national sur l'avenir du service public de l'énergie afin de reconstruire un modèle répondant aux besoins sociaux, territoriaux et environnementaux.

Les élus CGT ont proposé une résolution visant à utiliser cette expertise dans les campagnes menées au titre du Conseil National de l'Énergie (CNE)

Résultats du vote (20 votants) :

POUR : 19 CGT + 1

N'ont pas participé : CFE-CGC + FO

La résolution est adoptée.

+ d'info :
Retrouvez notre résolution

Contacts :

Audrey DURAND
RS CGT au CSEC GRDF
06.15.65.91.84
audrey.durand@grdf.fr

Alain DELAUNAY
RS CGT au CSEC ENEDIS
06.13.68.41.14
adelaunay@fnme-cgt.fr

